

# Le mot du président



*Luc Foucault, maire de Séné (56)  
et président de l'Aric*

Cher.e.s élu.e.s,

Les élections de mars 2020 vont voir l'arrivée de nombreux nouveaux élu.e.s dans les conseils municipaux. Si, comme nous l'espérons, beaucoup de citoyens s'y préparent, l'Aric anticipe les besoins de ces futurs élu.e.s en travaillant actuellement un programme innovant de formations et la conception d'outils leur permettant de bien entamer et bien vivre leur mandat. Nous pensons que les outils numériques qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne, à la maison ou au travail, seront ceux qu'ils utiliseront également dans leur fonction d'élue. Ainsi, l'Aric a choisi de s'adapter en travaillant sur la digitalisation de son offre de formation et sur une évolution significative de ses outils de communication. Ces changements nous paraissent nécessaires.

## **Communiquer différemment**

Ce virage numérique va en effet également impacter les publications de l'association. Ainsi, découvrez ci-jointe, la nouvelle formule de la Lettre de l'Aric : un quatre pages rapide à lire vous



invitant à consulter l'ensemble des articles du Dossier et vous plonger au cœur de la vie des collectivités directement via les plateformes numériques de l'Arice ([www.aric.asso.fr](http://www.aric.asso.fr)).

En plus de ces expériences, vous avez maintenant accès en flashant un QR Code\*, à des interviews vidéos, des podcasts et des contenus complémentaires qui viennent enrichir le texte.

Ce n'est pas tout ! Dès le lendemain des municipales, vous pourrez télécharger gratuitement une application mobile qui vous permettra de recevoir un grand nombre d'informations directement sur votre smartphone ou votre tablette. Vous pourrez également recevoir des notifications, indiquant les dernières nouveautés en matière de formations des élus et vous inscrire à nos formations. Les modes de communication évoluent, l'Arice s'adapte !

Bonne lecture !

*Luc Foucault, maire de Séné (56)  
et président de l'Arice*

